CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E36861** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 10/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987

Raison sociale : KLOO

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/03/2026

Sigle : KLOO

Capital : 96 000

6426 ROUTE DE CLERMONT
74330 SILLINGY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 1987B00007

Siret : 340 028 893 00022

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 8400595

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21299485604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21299485604

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/04/2026

Téléphone : 04 50 88 15 40 **Fax :**

Portable : 06 79 38 97 03

Responsabilité légale :
GROUPE DES CIMES (891 801 813) / ANDRÉ JÉRÉMIE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@kloo.fr

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 817 513 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	26	04/06/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 14:59

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E36861** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE **10/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1987
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 02/03/2026
Capital : 96 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 1987B00007

Siret : **340 028 893** **00022**
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés : 8400595

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 21299485604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 21299485604

Situation fiscale et sociale : A jour au 09/04/2026

Raison sociale : **KLOO**
Sigle : KLOO
6426 ROUTE DE CLERMONT
74330 SILLINGY

Téléphone : 04 50 88 15 40 **Fax :**
Portable : 06 79 38 97 03

Site Internet :
E-mail : contact@kloo.fr

Responsabilité légale :
GROUPE DES CIMES (891 801 813) / ANDRÉ JÉRÉMIE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 35 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	04/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/06/2026
o Fenêtres de toit	04/06/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/06/2026
o Isolation des murs par l'extérieur	04/06/2026
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/06/2026 14:59

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.